



Le transport fluvial une solution d'avenir

Le transport fluvial, mode de transport écologique, sûr et économique répond aux besoins logistiques des entreprises ainsi qu'aux problématiques de congestion routière de la vallée du Rhône. Aussi, au titre de ses Missions d'Intérêt Général, CNR investit dans des infrastructures fluviales et portuaires ainsi que dans des services aux navigants. L'objectif? Accélérer le développement de ce mode de transport et atteindre ceux fixés par le Grenelle de l'Environnement en 2009 et portés par nos partenaires, l'État et les Régions. Nous travaillons en étroite concertation avec les collectivités territoriales et les acteurs professionnels dont nous partageons les ambitions en termes de développements économiques et de créations d'emplois.

En effet, l'essor du transport fluvial permettra de dynamiser l'économie de la vallée du Rhône en amplifiant le rôle de l'axe Rhône-Saône comme voie d'échange majeure avec la Méditerranée.

De même, le développement de la croisière fluviale générera des retombées économiques dans la vallée tout en valorisant son patrimoine naturel, culturel, gastronomique et viticole.



Offre CNR

17 sites industriels et fluviaux
en vallée du Rhône

Information des navigants

inforhone.fr

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire historique du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée.

Imaginé par des élus pour aménager la vallée rhodanienne, CNR a développé un modèle de concession unique fondé sur la complémentarité des usages de l'eau et le partage avec les territoires d'une partie de la richesse générée localement. Elle se distingue de tous les autres opérateurs par le panel de compétences maintenues et développées en interne, par sa connaissance fine des territoires, du fleuve, ainsi que par son ancrage local fort qui lui permettent de mener à bien ses trois missions historiques et solidaires et de développer ses missions d'intérêt général.

Proactive sur son territoire, grâce notamment à l'ancrage de ses quatre directions régionales situées à Belley, Vienne, Valence et Avignon, CNR est un acteur de proximité capable d'apporter des solutions intégrées dans la vallée du Rhône. Grâce à cette organisation décentralisée, CNR offre à ses partenaires la réactivité et la souplesse de centres de décision et d'opération locaux participant à une gestion efficace et attentive de la concession.

DIRECTION RÉGIONALE DE BELLEY

Chemin des Soupirs
01303 Belley cedex
Tél. : 04 79 81 31 36
Fax: 04 79 81 17 91
cnr.belley@cnr.tm.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE VIENNE

ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu cedex
Tél. : 04 74 78 38 80
Fax: 04 26 10 24 44
cnr.vienne@cnr.tm.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE VALENCE

91, route de la Roche-de-Glun
BP 326
26503 Bourg-lès-Valence
Tél. : 04 75 82 78 80
Fax: 04 75 55 36 44
cnr.valence@cnr.tm.fr

DIRECTION RÉGIONALE D'AVIGNON

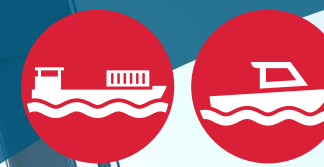
25 bis, chemin des Rocailles
BP 194
30401 Villeneuve-
lez-Avignon cedex
Tél. : 04 90 15 98 00
Fax: 04 90 25 34 06
cnr.avignon@cnr.tm.fr

2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04 - FRANCE
Tél. : +33 (0) 472 00 69 69

cnr.tm.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

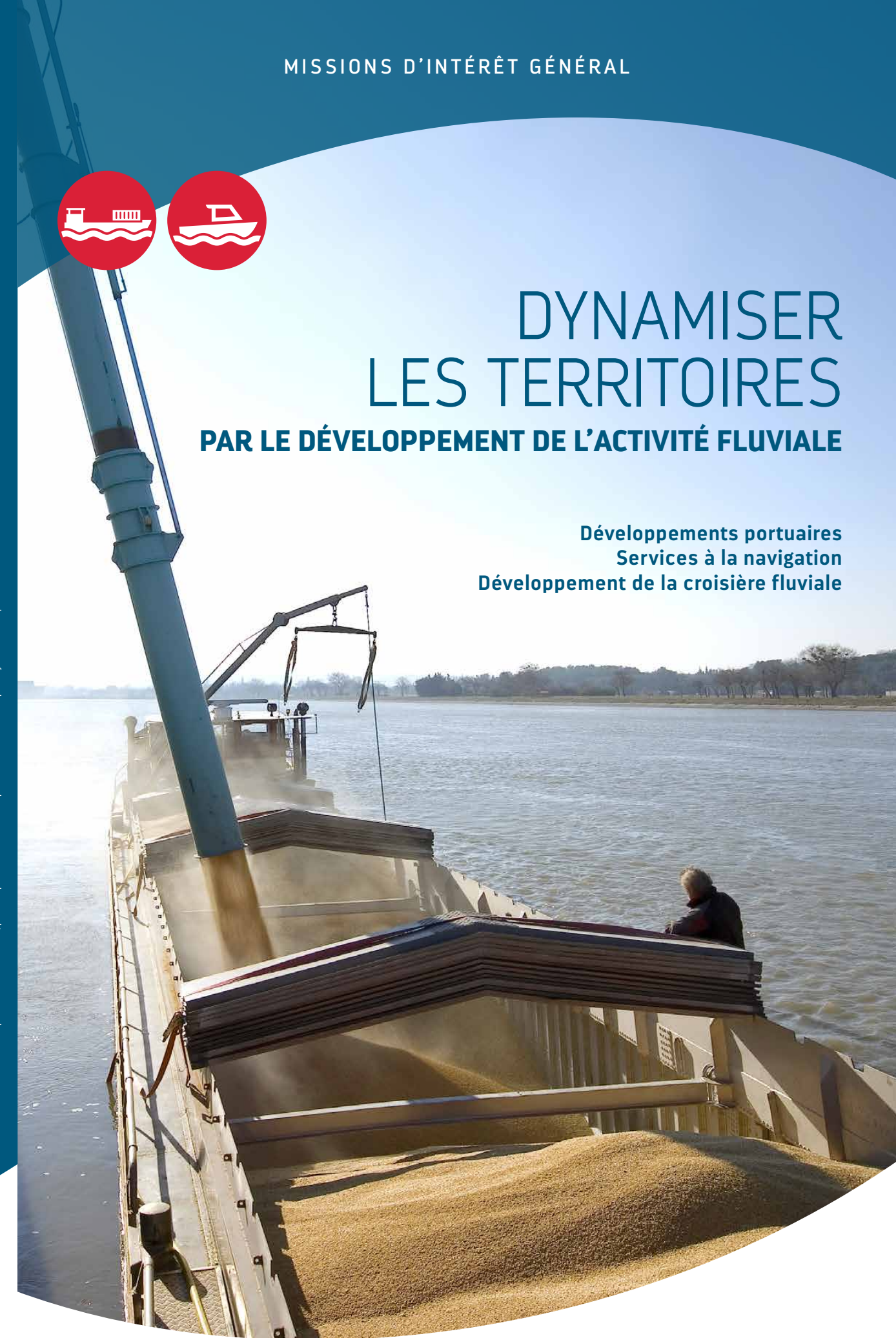
MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



DYNAMISER LES TERRITOIRES PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ FLUVIALE

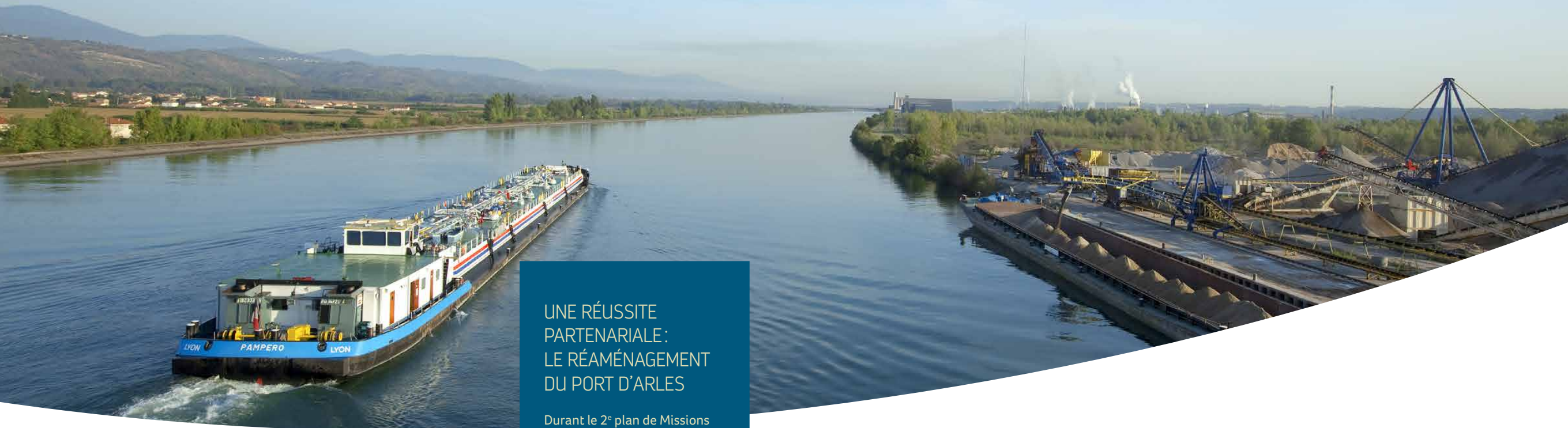
Développements portuaires
Services à la navigation
Développement de la croisière fluviale

GRAPHISTAR 04/2015 - Crédits photos: © Camille Molenc, photoblogique CNR - © Gérard Mairin pour la ville de Turascon - Papier recyclé Cocoon silk produit en France



L'énergie au cœur des territoires





Offrir de nouveaux services portuaires

Avec ses Missions d'Intérêt Général, CNR accompagne les demandes des territoires en matière de développement de l'utilisation de la voie d'eau. Ainsi CNR s'engage dans des projets novateurs qui rendent service aux professionnels et peuvent être générateur d'emplois.



Portique de manutention du Port de Lyon Édouard Herriot

LE PORT DE LYON ÉDOUARD HERRIOT AU SERVICE DE LYON, VILLE DURABLE

Afin de permettre une meilleure gestion urbaine des déchets, CNR a noué un partenariat avec Sita (filiale de traitement des déchets de Suez Environnement), la Compagnie Fluviale de Transport et Voies Navigables de France pour lancer un projet innovant : la première déchetterie fluviale de Lyon Métropole. Les déchets collectés grâce à des déchetteries éphémères installées sur les quais du Rhône ou de la Saône seront convoyés par une

barge propulsée par un pousseur à hydrogène jusqu'au Port de Lyon Édouard Herriot où ils seront ensuite valorisés dans des filières spécialisées. Le pousseur sera rechargé le soir avec l'énergie verte produite par CNR.

AMÉNAGER DE NOUVEAUX ESPACES À VOCATION PORTUAIRE

CNR réaménagera son site industriel et fluvial d'Avignon Courtine de manière innovante afin de tenir compte des spécificités du territoire d'Avignon, ville au riche patrimoine architectural.

UNE RÉUSSITE PARTENARIALE : LE RÉAMÉNAGEMENT DU PORT D'ARLES

Durant le 2^e plan de Missions d'Intérêt Général, une opération a été montée et portée par deux maîtres d'ouvrage, CNR et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles avec le financement complémentaire de l'État français, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Général des Bouches du Rhône et l'Europe afin de favoriser le développement du Port d'Arles et d'augmenter le trafic sur le fleuve. Ont été réalisés :

- Une extension de 100 m du quai Nord pour permettre l'accostage simultané de 2 bateaux
- Un élargissement des bassins afin de faciliter les manœuvres des bateaux
- Le renforcement du sol de la plateforme portuaire pour recevoir des colis lourds

Il s'agira de créer une façade fluviale qui intégrera harmonieusement des activités industrielles (une plateforme trimodale : eau, fer, route), une zone d'accueil d'entreprises, un parc photovoltaïque, un appontement pour bateaux à passagers et un espace de loisirs dans un ensemble paysager original et ambitieux conçu par un architecte paysagiste.

Améliorer les conditions de travail des navigants

Pour répondre aux besoins des professionnels de la voie d'eau, CNR prévoit dans son 3^e plan de Missions d'Intérêt Général de mettre en place des outils et des infrastructures adaptées aux évolutions du métier.

INFORMER LES NAVIGANTS

Accroître la productivité des bateaux tout en renforçant leur sécurité est une priorité. Aussi CNR investit dans des outils à la pointe du progrès.

Lors de son premier plan de Missions d'Intérêt Général, CNR avait mis en service infoRhône (www.inforhone.fr), site qui indique les débits du Rhône en temps réel. Pour faciliter l'accès à ce site aux navigants, CNR va développer une version mobile pour smartphone.



Page d'accueil www.inforhone.fr

MODERNISER LES INFRASTRUCTURES

Afin d'accroître la sécurité de la voie d'eau, CNR a établi un programme d'actions pour le 3^e plan qui comprend :

- La création de nouveaux postes de stationnement avec installation de bornes électriques et d'eau
- La mise en place de protection facilitant l'entrée de bateaux de 11 m de large dans des écluses d'une largeur de 12 m.

SOUTENIR LA FILIÈRE DE RÉPARATION NAVALE

CNR s'engage, en partenariat avec Voies Navigables de France et l'État, à offrir aux navigants des infrastructures adaptées aux besoins d'entretien et de réparation des navires. Ainsi, dans le cadre du Plan Rhône, elle soutiendra le projet d'optimisation du site de réparation navale d'Arles (SACHA). Il s'agira de moderniser les équipements afin de les adapter à l'évolution de la longueur des bateaux qui mesurent aujourd'hui plus de 135 m.

Par ailleurs CNR finance des études destinées à évaluer l'opportunité de la création d'un second site de réparation sur le bassin Rhône-Saône. Elle soutiendra ensuite les projets qui en découleront.



Centre de vie du Port Édouard Herriot

Une réussite, le Centre de Vie du Port de Lyon Édouard Herriot

Afin d'améliorer la qualité de vie et les conditions d'accueil des usagers du port, CNR a réalisé durant son deuxième plan MIG un espace de services de 10 000 m² avec notamment :

- Une zone d'attente pour les transporteurs routiers avant la livraison des marchandises
- Un centre de formation qui accueille le simulateur de navigation
- Un quai réaménagé qui met à disposition des mariners des bornes électriques, des bornes d'eau ainsi qu'un espace de débarquement de leur véhicule

Soutenir l'essor de la croisière fluviale

Durant les prochaines années, la croisière fluviale continuera à croître fortement. La flotte atteindra une trentaine de navires d'ici 2020 (26 en 2015). Les bateaux de croisière dont la longueur atteint désormais les 135 m peuvent accueillir plus de 190 passagers. Les études montrent que ce type de tourisme génère de fortes retombées économiques pour les territoires.

CRÉER DE NOUVEAUX POSTES D'ACCOSTAGE

En partenariat avec les collectivités locales et les compagnies de croisière, CNR participe à la création de postes d'accostage dédiés aux paquebots fluviaux.

Les sites suivants sont à l'étude :

- Montélimar
- Avignon/Villeneuve-lez-Avignon
- Valence/Bourg-lès-Valence

Avec l'arrivée des bateaux de 135 m, les points d'accostage existants sont en cours d'adaptation avec de nouveaux bollards à terre et des ducs d'albe pour permettre de sécuriser leur amarrage.

Par ailleurs CNR réfléchit avec les professionnels de la navigation à l'amélioration des conditions d'hivernage des bateaux dans des lieux sûrs du point de vue hydraulique et accessibles pour les entretiens annuels. Est également prévue l'installation de nouvelles bornes électriques destinées à alimenter les bateaux en toute saison ce qui réduira les nuisances sonores dues à l'utilisation de groupes électrogènes.



Appontement de Viviers

26 bateaux de croisière fluviale en 2015



UNE RÉUSSITE PARTENARIALE : L'APPONTEMENT DE TARASCON

À la croisée des chemins entre Avignon, Arles et Nîmes, la ville de Tarascon est renommée pour son château fort, ses arcades et ses rues pittoresques. En 2013, lors de son deuxième plan de Missions d'Intérêt Général, CNR, maître d'ouvrage, a réalisé en partenariat avec la ville de Tarascon et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur un appontement dédié aux bateaux de croisières. Très attendu par les opérateurs de croisières, plus de 200 accostages ont eu lieu en 2014.

